



BONSPLANS.tech

sélectionné par la rédaction de Next Inpact

SANS PUB

SANS PISTAGE

100% INPACTIEN !

Coup de tonnerre : la FTC s'oppose au rachat d'ARM par NVIDIA

Joyeux Noël !

18

ECONOMIE

🕒 4 MIN



Par Sébastien Gavois

Le vendredi 3 décembre 2021 à 06:42



Signaler une erreur

Pour la FTC, la tentative de rachat d'ARM par NVIDIA initiée l'année dernière est « *susceptible de nuire à la concurrence* » sur plusieurs points. Elle a donc décidé – à l'unanimité (4 pour, 0 contre) – de déposer une plainte pour bloquer cette transaction. D'autres régulateurs sont toujours en train d'enquêter.

Cela fait maintenant plus d'un an que le fabricant de cartes graphique a annoncé son intention de racheter ARM, pour la modique somme de 40 milliards de dollars. Pour rappel, le siège d'ARM se trouve à Cambridge au Royaume-Uni, mais la société a été rachetée par le fonds japonais SoftBank en 2016 pour 31 m

S'abonner

Des enquêtes en Europe et aux Etats-Unis

Une série d'enquêtes ont alors été ouvertes par différentes autorités. La Commission européenne a **annoncé il y a quelques semaines** qu'elle approfondissait la question et se laissait jusqu'au 15 mars 2022 pour se prononcer.

Elle craint que « *l'entité issue de la concentration soit en mesure de, et soit incitée à restreindre l'accès des concurrents de NVIDIA à la technologie d'ARM* ». Le gouvernement britannique a demandé à la Competition and Markets Authority (CMA) **une enquête approfondie** « *sur la base de concurrence et de sécurité nationale* ».

C'est donc dans un climat tendu que la **FTC passe à la vitesse supérieure** : elle lance une action en justice « *pour bloquer* » cette fusion à 40 milliards de dollars dans le domaine des semi-conducteurs.

« Étouffer les technologies innovantes »

La Federal Trade Commission explique que ce rachat « *donnerait à l'une des plus grandes sociétés de puces le contrôle de la technologie informatique et des conceptions sur lesquelles des entreprises rivales comptent pour développer leurs propres solutions concurrentes* ».

La nouvelle entité « NVIDIA + ARM » aurait « *les moyens et l'incitation d'étouffer les technologies innovantes de nouvelle génération, y compris celles utilisées pour faire fonctionner les datacenters et les systèmes d'aide à la conduite dans les voitures* ». Une situation mal vue outre-Atlantique où la tendance actuelle est plutôt la chasse aux acteurs trop importants qui imposent leurs conditions au reste du marché (notamment les plateformes).

ARM, la « Suisse » des semi-conducteurs ?

La FTC rappelle que ARM « *ne fournit ni ne commercialise de puces ou d'appareils informatiques finis. [Cette société] crée et vend sous licence des conceptions et des architectures de microprocesseurs* », qui sont ensuite utilisées par des partenaires pour développer des SoC que l'on retrouve dans des produits finis.

C'est notamment le cas dans le domaine des smartphones et des objets connectés, des marchés où NVIDIA n'est pas présent. Mais cela évolue puisqu'avec des acteurs comme Apple ou Ampere Computing, ces puces trouvent leur place dans des ordinateurs classiques et des serveurs. Or, ARM est vu comme un acteur « *utilisant une approche de licence neutre et ouverte [...] Elle est souvent surnommée la "Suisse" de l'industrie des semi-conducteurs* ».

Dans sa plainte, la FTC allègue que « *la concentration proposée donnerait à NVIDIA la capacité et l'incitation d'utiliser son contrôle de cette technologie pour saper ses concurrents, réduire la concurrence et, en fin de compte, entraîner une réduction de la qualité des produits, une réduction de l'innovation et des prix plus élevés avec moins de choix, nuisant aux millions d'Américains qui bénéficient de produits à base d'ARM* ».

certains sont des concurrents de NVIDIA, et qu'elle est susceptible de réduire l'incitation à ARM à poursuivre des innovations perçues comme pouvant entrer en conflit avec les intérêts commerciaux de NVIDIA ».

Les partenaires d'ARM partagent avec cette dernière des informations parfois confidentielles et/ou sensibles, car elle est perçue comme un acteur neutre, mais ce rachat changerait radicalement la donne pour la FTC. NVIDIA aurait ainsi accès à de précieuses informations sur ses concurrents.

Procès administratif le 9 août 2022...

Il faudra attendre des mois pour la suite, car « *le procès administratif doit débuter le 9 août 2022* », explique la FTC. Elle ajoute que, « *tout au long de l'enquête, les services de la Commission ont coopéré étroitement avec le personnel des agences de concurrence de l'Union européenne, du Royaume-Uni, du Japon et de la Corée du Sud* ».

Holly Vedova, directrice à la FTC sur les questions de concurrence, affirme que « *Les poursuites de la FTC envoient un signal fort montrant que nous agissons de façon agressive pour protéger nos infrastructures essentielles des fusions verticales illégales qui ont des conséquences graves et une large portée sur les innovations futures* ».

... NVIDIA tente de rassurer

« *Nous allons continuer à prouver que cette transaction va bénéficier à l'industrie et favoriser la concurrence [...] NVIDIA va investir dans la recherche et le développement chez ARM, accélérer ses projets et accroître son offre de façon à encourager la concurrence* », a affirmé un porte-parole de NVIDIA à l'AFP.

Des éléments déjà mis en avant par NVIDIA quand la société tentait de rassurer sur ce rachat, **en juin dernier**.



 Signaler une erreur

Ce contenu est en accès libre

La rédaction vous offre l'accès à cet article, l'abonnement finance le travail de notre équipe de journalistes

 Déjà membre ? Connexion

 Découvrez l'offre Premium

 S'abonner

 Abonnement Professionnel



0,99 €

Pour 48h d'abonnement

5 €

Paielement mensuel

soit 4,1

 18 commentaires



Idiogène - 03/12/21 à 06:48:07

#1

C'est bien.
On ne devrait pas dire GANFAM à l'avenir.
Mais la situation, elle, reste infâme.



ragoutoutou - 03/12/21 à 07:09:14

#2

tiens, et le rachat de M6 par TF1, c'en est où?



xouboudou - 03/12/21 à 07:28:35

#3

 **ragoutoutou** Hors sujet total



ilyon - 03/12/21 à 07:34:22

#4

Est-ce réellement une surprise ? Les nuages avaient commencé à s'ammonceler dès l'annonce de l'intention d'NVIDIA de racheter ARM.



Arona - 03/12/21 à 07:50:22

#5

J'ai comme l'impression que si c'était un acteur américain qui souhaitait racheter, ils auraient été moins regardant non?



Ancienttux - 03/12/21 à 08:04:49

#6

Arona a écrit :



J'ai com... ue si c'était un acteur américain qui souhaitait racheter, ils auraient été



<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Nvidia>



Arona - 03/12/21 à 08:11:01

#7

← **Ancienttux** Effectivement, j'ai dis de la merde, j'ai mélangé avec TSMC.

Édité par Arona le 03/12/2021 à 08:11



Idiogène - 03/12/21 à 08:29:13

#8

← **Arona** Il paraît que même tout l'alphabet y a échappé.

Je me demande ce que leurs enfants vont apprendre à l'école.

Peut-être le mandarin... 🇨🇳



Clad omnislash - 03/12/21 à 08:59:44

#9

Il gagne pas assez le pdg de Nvidia, les actionnaires veulent le beurre et l'argent du beurre, bref c'est l'ultra capitalisme dans toute sa splendeur, no limit.



AlbertSY - 03/12/21 à 09:15:22

#10

Arona a écrit :

J'ai comme l'impression que si c'était un acteur américain qui souhaitait racheter, ils auraient été moins regardant non?

@Ancienttux il parlait d'ARM

@Arona Dans le cas d'un acteur américain, c'est pour vendre un canard boiteux à prix d'or (et éventuellement le racheter plus tard au rabais).

Là ce n'est pas du tout la même histoire.

ARM a le vent en poupe.

Édité par AlbertSY le 03/12/2021 à 09:16



Votre commentaire

 S'abonner



Envoyer 